



FORMATION

PREMIERS SECOURS



Office Municipal des Sports
La Chapelle des Marais

L'OMVA et l'OMS proposent à ses adhérents une formation aux premiers secours (PSC 1), formation animée par les sapeurs pompiers de La Chapelle des Marais.

Deux sessions au choix :

- **samedi 10 mars** - horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00
- **samedi 21 avril** - horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Coût de la formation : 55 €/personne

!!! Pour les adhérents d'une association sportive :

45 € subventionnés par l'OMS

10 € restant à la charge du participant, ou de l'association à laquelle il appartient.

!!! Pour les adhérents à l'OMVA :

45 € subventionnés par l'OMVA

10 € restant à la charge du participant, ou de l'association à laquelle il appartient.

Coupon à découper

Je souhaite m'inscrire à la formation Premiers Secours :

- samedi 10 mars samedi 21 avril

Nom : Prénom :

Tel. : E-mail :

Nom de mon association :

Celle-ci est adhérente : de l'OMS de l'OMVA

J'ai bien noté que la formation est subventionnée à hauteur de 45€. Je joins simplement à cette inscription, ma participation d'un montant de 10€ (chèque uniquement à l'ordre des Sapeurs Pompiers).

Coupon et règlement à remettre à la mairie de la Chapelle des Marais, à l'attention de l'OMVA.

Inscription possible jusqu'au 24 février